

## Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale

### Guide pour renouveler son approche du développement local

Mylène Thou (Cap Rural) et Pascale Vincent (Ciedel), *Chronique sociale*, 2018.

#### Exemple des Centrales villageoises<sup>1</sup>

EXERCICE 3.7. Y a-t-il apprentissage de l'innovation pour en favoriser son appropriation ?		
1. Les usagers et autres acteurs peuvent-ils faire l'expérience du projet ou des éléments du projet ?	<u>Oui</u>	Non
Si oui :		
- quelles catégories d'acteurs peuvent en faire l'expérience ?	Les habitants, les entreprises, les collectivités et les élus locaux, EDF et Enedis, le réseau des Parcs naturels régionaux (PNR).	
- quels éléments du projet peuvent-ils expérimenter ?	Lors de la phase d'expérimentation : élaboration du modèle de centrale villageoise (mode d'animation et de participation, modèles technique, économique et juridique, gouvernance...). Mise en place de la centrale villageoise sur chaque territoire : participation au groupe local, choix technique, économique, juridique, actionnariat, création de la société locale, participation à la gouvernance (comité de gestion, AG...). Pour les PNR, EDF et Enedis : participation au comité de pilotage régional lors de la phase d'expérimentation.	
2. L'expérience est-elle accompagnée ?	<u>Oui</u>	Non
Si oui, l'accompagnement est-il centré sur l'apprentissage ? Sous quelle forme ?	Lors de la phase expérimentale, la démarche a été animée et accompagnée : - au niveau régional par Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURAE) et les cinq PNR pilotes ; - localement par les chargés de mission Environnement Energie Climat des PNR	

<sup>1</sup> Voir présentation des centrales villageoises dans l'exercice 1.5.

	<p>et des animateurs locaux (CAUE, Espace info énergie, communautés de communes) qui ont mobilisé des acteurs locaux, animé les temps de réunion et coordonné l'ensemble de la démarche locale.</p> <p>Aujourd'hui l'expérience se diffuse sur d'autres territoires et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la démarche est toujours accompagnée par AURAEE et l'association nationale des centrales villageoises créée depuis mars 2018 ;</li> <li>- les projets locaux bénéficient généralement d'une animation locale.</li> </ul> <p>L'accompagnement s'appuie sur une boîte à outils conçue à partir de l'expérience acquise. AURAEE a mis en place une approche clé-en-mains avec de nombreux outils et services partagés pour faciliter le déploiement des centrales villageoises.</p>	
3. L'apprentissage génère-il des exclusions, des fractures, des inégalités ?	Oui	<b><u>Non</u></b>
Si oui, lesquelles ?		<p>Une attention particulière est portée sur l'animation de la démarche qui facilite la participation des différents acteurs, notamment celle des habitants, sur la compréhension du projet et de ses dimensions techniques, juridiques et financières, le dialogue et enfin les prises de décision.</p>